

AFFAIRE N°25 - Echange d'une parcelle de terrain communal contre une parcelle de terrain de superficie égale, appartenant à Monsieur AH-HONG Paul.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'aménagement d'une rue reliant le Boulevard de la Source à la rue Tourette hypothéquera une partie du terrain de Monsieur AH-HONG Paul, soit 172 m².

Le surplus de son terrain devenant de ce fait inconstructible, l'intéressé souhaiterait récupérer ces 172 m² qui pourraient être distraits d'un emplacement récemment acquis par la Commune et contigu à celui de Monsieur AH-HONG Paul.

Cet échange se fera bien entendu sans contrepartie financière puisque les immeubles sont de superficie identique et donc d'égale valeur.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vous demande de vous prononcer en ce que concerne l'échange de parcelle préconisé.

+

+

+

Après échanges de vues, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de procéder à l'échange d'une parcelle de terrain communal de 172 m² contre une parcelle de terrain de superficie égale appartenant à Monsieur AH-HONG Paul, sans contrepartie financière.

Vu

Saint-Denis, le 22 octobre 1975 x

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: J. P. PROUST

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Finances et
des Collectivités Locales

P. GIANNI